

# Festival des 20 ans de L'Art pour le Dire

## Cahier des charges :

### Thème « REVES d'A<sup>®</sup>t'VENIR »

Qu'est-ce que l'Art peut encore nous permettre de dire, de nos rêves, de nos cris du cœur pour le monde de demain ?

Nous vous proposons de rêver un avenir meilleur en couleurs

Pour les 20 ans de l'Art pour le Dire nous ouvrons notre événement au spectacle vivant.

Deux temps forts :

A Nolay de mi-juin à mi-juillet 2019

A Dijon du 9 au 20 septembre 2019

### 1. Arts plastiques : en extérieur :

- installations en plein air sous forme de sculptures

#### Contraintes techniques :

Les œuvres seront exposées dans les parcs/jardins/rues au contact du public et en plein air.

Elles seront donc d'un grand format (Entre 0,80m et 2,40 m de circonférence), et devront résister aux intempéries et aux vents.

**LES ŒUVRES NE POURRONT ÊTRE FIXÉES AU SOL, ELLES DEVRONT DONC ÊTRE LOURDES.**

Elles respecteront scrupuleusement les consignes de sécurité (fixation des éléments entre eux : l'œuvre doit former un tout absolument solidaire : attention aux manipulations éventuelles du public).

**VOUS CONSTRUIREZ VOTRE ŒUVRE SUR LA BASE D'UNE OU DEUX PALETTES.**

Environ 8 emplacements disponibles.

Toutes les techniques sont possibles, mais :

**Les œuvres ne devront pas présenter de risque pour le public.** Il est donc nécessaire d'apporter une grande vigilance en ce qui concerne la fixation des différentes pièces. Aussi seront privilégiés le fil de fer, le boulonnage, le collage époxy (colle en bâtiment) ou bien encore la soudure.

#### **Les œuvres devront résister aux intempéries. Pour ce faire privilégiez :**

- le plastique (pvc ou autre)
- le métal sous toutes ses formes
- le bois et autre matière végétale
- la terre cuite
- le tissu
- le papier imputrescible

Dans tous les cas, pensez au vernis MARIN !

Vous pouvez tout à fait privilégier les matériaux de récupération pensez juste qu'ils doivent bien avoir été travaillé, modifié, réinventé, transformé par vos soins.

Pensez également dès le début de votre projet à la question de l'ancrage, du contre poids ou lestage (prise au vent) et à la forme de présentation (support, socle). Cette contrainte doit faire partie intégrante de l'œuvre. Les palettes doivent se perdre dans la création.

- *Suspensions de type mobile*

Contraintes techniques :

Les œuvres seront exposées dans les parcs/jardins/rues au contact du public et en plein air.

**Les œuvres ne devront pas présenter de risque pour le public.** Il est donc nécessaire d'apporter une grande vigilance en ce qui concerne la fixation des différentes pièces.

A l'inverse des pièces au sol, **LES ŒUVRES SERONT FIXÉES EN L'AIR, ELLES DEVRONT DONC ÊTRE LÉGÈRES.**

**Vous devrez en prévoir les systèmes d'accroches : elles seront fixées sur des câbles métalliques essentiellement.**

Environ 8 emplacements disponibles.

Chaque structure s'engage à transporter, à venir installer et à venir récupérer sa création par ses propres moyens. Sauf si un accord entre le participant et L'Art pour le Dire a été contractualisé pour que le transport entre Nolay et Dijon soit délégué. **UNIQUEMENT** si vous participez aux deux temps d'exposition.

A savoir : si vous ne respectez pas les conditions de retrait de votre œuvre à la fin de l'exposition, une participation de 50 euros de frais de mise en déchetterie vous sera facturée.

**LA MEME CREATION PEUT ETRE INSTALLEE A NOLAY PUIS A DIJON.  
ELLE DEVRA CEPENDANT S'ADAPTER AUX NOUVELLES CONTRAINTES DU LIEU.**

## 2. Arts plastiques : à l'intérieur :

- *Petites formes abritées* (dessin, tableau, sculpture, photos, terre...) sur présentoir ou à accrocher.

Environ 5 emplacements disponibles

Contraintes techniques :

Les réalisations seront présentées en vitrine avec une lecture de face puis en salle d'exposition.

Pensez à travailler aussi la présentation de l'arrière. Pour les sculptures, volumes : pensez à la visibilité de votre œuvre en trois dimensions : la présentation fera partie de l'œuvre (l'installer dans un présentoir, la fixer sur un trépied...)

- *Art audiovisuel, art numérique*

Contraintes techniques :

La diffusion se fera essentiellement par vos soins par du matériel que vous mettrez à disposition (écran, PC, valisette son, casque, etc.). Le format d'enregistrement comme le support (clé, CD...) resteront celui que vous gèrerez avec votre matériel.

Les contraintes d'installations seront unique à chaque œuvres et à chaque lieu, nous vous préciserons les conditions d'accrochage et de présentation au cas par cas ultérieurement (crochets ? tiges ? présentoirs ?...). D'où l'intérêt que vous **SOYEZ LE PLUS PRÉCIS POSSIBLE DANS VOTRE DESCRIPTION.**

**LA MEME CREATION PEUT ETRE INSTALLEE A NOLAY PUIS A DIJON.**

## 3. Arts vivants :

- *Créations spectacles de rue (spectacles dans les rues de Nolay)*

Contraintes techniques : petites formes (10/15 minutes environ), pas de scène, de coulisses ni d'électricité. Votre spectacle sera diffusé dans le cadre de plusieurs circuits/boucles de visites pour le public. Le même spectacle sera à rejouer plusieurs fois, dans la rue, selon un planning défini. Prévoir un espace scénique de 5m/7m environ, à présenter à un public de 40 personnes environ et qui puisse être rejoué 2 à 4 fois dans la journée (pour un public différent à chaque fois). Pour la réalisation de votre petite forme

d'art de rue vous pouvez envisager : des chants, des saynètes, tableaux vivants, de la danse, des numéros, lectures, poésies, une flash mob, une performance live... Pensez votre volume sonore (à votre charge d'enceintes autonomes si besoin) et visibilité (le public sera debout autour de votre espace scénique).

- **Créations spectacles vivants (spectacle en salle à Dijon)**

Contraintes techniques : A savoir, l'organisateur fournira le lieu de diffusion (salle avec une scène, un espace coulisse, des places assises pour le public) mais pas le matériel spécifique ou le personnel technique.

Pour le confort de tous, merci de prévoir, une installation simple de votre décors, et éléments de scénographie (petits volumes, facile et rapide à installer sur scène) et de vos costumes (simple à enfiler). Un temps de représentation de 20 à 50 minutes environ.

Prévoir, en plus du personnel d'encadrement, un personnel en support technique (lancer la bande son par exemple), et un personnel sur l'accompagnement du groupe et la gestion du matériel pour les entrées et sorties de scène.

Nous aurons besoin de connaître dans les meilleurs délais, votre temps de préparation et de démontage, votre temps sur scène et tous les moyens techniques que vous allez mettre en œuvre (décors, lumières, costumes, projections, sons, déplacements sur scène, souffleur de textes...).

**Les spectacles de rue peuvent être adaptés pour une représentation sur scène, et inversement ! Votre création pourrait donc s'envisager pour une diffusion sur les deux événements, à Nolay et à Dijon.**

**Toutes les approches sont possibles mais les représentations devront s'intégrer dans un temps et un lieu donné.**

## **Dans tous les cas,**

**Les œuvres devront faire écho au thème.**

**Vous pouvez recycler une œuvre, une ancienne création et la mettre au gout du jour, la transformer, la modifier avec votre regard, votre recul et votre vision de l'A<sup>®</sup>t-Venir.**

Vous pouvez créer en partenariat avec un autre établissement, créer en écho à une autre réalisation (un spectacle qui fait écho à une création plastique ou inversement), vous pouvez présenter deux œuvres etc...

Dans tous les cas nous demanderons une participation par établissement.

Pensons à mutualiser nos compétences ! Communiquons sur nos questionnements, mises en œuvre pratique, partages d'expériences ou de matériel, co-voiturage et transport des œuvres (camion ? remorque ? seront à envisager). De notre côté nous pouvons mettre à disposition de la peinture sur demande, gracieusement (peinture PPG Genlis toujours mécènes de l'opération).

Chaque professionnel accompagnant un groupe s'engage à obtenir, préalablement à toute prise de vue et à toute utilisation d'une image, l'accord des personnes accompagnées (ou de leur représentant légal) pour que celles-ci soit photographiées, filmées, interviewées. Les images pourront être utilisées par nous-même, par nos partenaires (collectivités territoriales, région...) ou par les médias.

Nous pouvons également vous transmettre la brochure de l'événement 2018 sur demande.

Marie Dimanche et Gaëlle Delorge,

***" Si la parole était d'argent et le silence d'or, le cri du cœur serait alors un diamant multicolore. " Jacques Prevert***



Espace d'expression de l'ESAT Mutualiste Le Mirande  
1 rue des Peupliers 21800 Quetigny  
03 80 46 89 46 e-mail : art-pour-le-dire.fr

